

*Impôt sur le revenu—Loi*

Les politiques opportunistes à courte vue du passé ont créé une montagne de dettes et poussé notre pays au bord d'un gouffre catastrophique. Quand notre gouvernement est arrivé au pouvoir, les finances de la nation étaient dans un état de délabrement pathétique. L'enchaînement de déficits qui a commencé en 1970 et s'est poursuivi jusqu'à 1984 a provoqué l'accumulation d'une énorme dette qui contribue elle-même à aggraver les problèmes financiers puisque le service de la dette et les paiements d'intérêt sont de plus en plus lourds. De plus, les dépenses du gouvernement ont continué à augmenter au cours de cette période, sur la lancée du milieu des années 60. Cette situation financière est une véritable barrière, un obstacle à la croissance économique. Les emprunts massifs du gouvernement ne peuvent qu'entraîner une hausse des taux d'intérêt. Au fur et à mesure que la dette s'accumule et que les intérêts augmentent, les investisseurs s'inquiètent de plus en plus de l'inflation future. Leur inquiétude peut se traduire par des pressions à la baisse sur notre dollar et par conséquent une hausse des taux d'intérêt.

• (1220)

Comme nous le savons tous, les taux d'intérêt sont l'unique facteur économique déterminant au Canada. En abaissant les taux d'intérêt, on peut stimuler les investissements dont dépend notre prospérité future. En abaissant les taux d'intérêt, on développe l'activité des petites entreprises, qui sont la charpente de notre nation, on stimule la construction de maisons, on stimule le bâtiment et, surtout, on stimule l'emploi.

Nous avons constaté en septembre 1984 qu'il fallait améliorer la situation déplorable du chômage et stimuler les régions de notre pays. Nous avons dû diminuer les dépenses du gouvernement et en même temps accroître ses recettes pour pouvoir faire face à la dette dont nous avons hérité et nous en débarrasser.

Notre gouvernement est le premier depuis 15 ans à regarder la réalité en face. Il a décidé de prendre des mesures courageuses pour restreindre ses dépenses en améliorant les procédures de gestion, en accroissant l'efficacité du gouvernement et en éliminant des programmes désuets et inefficaces. Pour la première fois depuis peut-être 40 ans, les dépenses discrétionnaires du gouvernement ont en fait diminué. Pour la première fois en quatre ans, les recettes du gouvernement ont été supérieures aux dépenses, si l'on exclut les intérêts à verser.

Nous avons arrêté et renversé la tendance à des déficits sans cesse croissants, en dépit des problèmes catastrophiques de service de la dette entraînés par les intérêts composés des dettes accumulées. Nous avons pris des mesures pour encourager l'initiative privée car nous savions avec certitude que c'est le secteur de la petite entreprise privée qui stimule la croissance et qui crée de l'emploi au Canada.

**M. Parry:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Si j'ai bien compris, nous étudions le projet de loi C-11. J'ai la nette impression que le député de Swift Current—Maple Creek (M. Wilson) se sert du modèle de discours préparé à

l'intention des ministériels pour la réponse au discours du trône.

**Le Président suppléant (M. Paproski):** Je ne crois pas que le Règlement soit en cause. Le député va sans doute parler du projet de loi C-11. Je pense qu'il y arrive. Si le député de Kenora—Rainy River (M. Parry) désire lui poser des questions ou faire des observations lorsqu'il aura terminé, je me ferai un plaisir de lui accorder la parole.

**M. Wilson (Swift Current—Maple Creek):** J'apprécie la généreuse intervention du député de Kenora—Rainy River (M. Parry). Sans doute aurait-il raison devant une cour de justice, mais devant le tribunal de l'opinion publique nous avons droit à un peu plus de latitude. Il le comprendra certainement. En fait, c'est avec plaisir que je répondrai à ses questions en temps voulu.

La stratégie économique de novembre 1984 soulignait la nécessité d'améliorer et d'exploiter les points forts de toutes les régions de façon à jeter les bases d'un renouveau économique fondé sur l'initiative publique, la rationalisation de l'appareil gouvernemental et la réduction du déficit. Les budgets ultérieurs ont poursuivi dans la voie du renouveau tracée à l'automne de 1984.

Il s'agit maintenant de savoir si cette stratégie donne les résultats escomptés. Tout nous permet de dire que la politique du gouvernement a été une réussite. Sur le plan de la croissance économique, l'année dernière, notre produit national brut nous a permis de nous classer au deuxième rang des pays industrialisés. L'inflation se maintient aux alentours de 4 p. 100 depuis plusieurs années ce qui a créé le climat le plus favorable à l'investissement que nous ayons eu depuis 15 ans. Les taux d'intérêt ont baissé de près de quatre points depuis les élections. Le taux préférentiel se situe à 9,75 p. 100 et n'a jamais été aussi bas depuis huit ans et demi. Bien sûr, les taux hypothécaires ont suivi.

La création d'emplois revêt une importance fondamentale, car si plus de Canadiens travaillent, non seulement les recettes fiscales augmentent, mais les dépenses du gouvernement diminuent étant donné qu'il a moins à déboursier pour l'assurance-chômage et l'assistance sociale. Pour le moment, il faut s'attaquer en priorité au problème du chômage et réunir les conditions voulues pour mettre des emplois intéressants, permanents et durables à la disposition des Canadiens. Le gouvernement a pour tâche de créer les conditions et le climat qui permettront au secteur privé de prospérer et de prendre des initiatives sans trop de tracasseries administratives en sachant qu'il a des chances de succès.

Les faits sont là. Au cours de ces dernières années, 595 000 nouveaux emplois ont vu le jour. Le chômage chez les jeunes est en baisse de trois points. Le taux de chômage est tombé de 11,7 p. 100 en 1984 à 9,5 p. 100 cette année. Dans ma province, la Saskatchewan, le taux de chômage est de 7,5 p. 100, soit deux points en-dessous de la moyenne nationale. Tout cela s'est produit malgré l'effondrement du cours des matières premières.